

Présents: R. Barwell (Chair), S. Chitpin, B. Graves (vidéoconférence), S. Lévesque,
A. Samson

Excusés: P. Dalley, E. Duplâa, A. Schnell

Invité(e)s : C. Morin

Procès-verbal

7.01 Adoption de l'ordre du jour

Sur résolution dûment proposée et appuyée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec l'ajout suivant au point 7.05 Autres affaires :

- Mise à jour contrats B - Assistanats

7.02 Adoption du procès-verbal du 9 janvier 2017

Sur résolution dûment proposée et appuyée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité avec les corrections suivantes :

Point 6.04

I) The Executive Committee mandates the Dean to contact the Vice-president Academic and Provost in order to request that the University covers the costs associated with the premises necessary for our programs offered in Toronto.

II) 2^e paragraphe: The Dean **will submit** a three-year Action Plan and balanced budget to the Central Administration by the end of March 2017.

3^e paragraphe: In order to come up with that Action Plan, the Dean suggests that a **steering committee**, whose mission will be to liaise with the two committees, be created.

Motion: remplacer core group par **steering committee**.

III) 3^e paragraphe: It is also suggested that the Faculty **includes an indigenous dimension in the celebration of its 50th anniversary**.

Point 6.05, 2e phrase: The University **is considering submitting a proposal based on its immersion program**.



uOttawa

Faculté d'éducation
Faculty of Education

7.03 Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 23 janvier 2017

- La vidéo de remise du prix Synergie au professeur Michel St-Germain a été partagée sur la page Facebook de la Faculté. Malheureusement la qualité n'est pas optimale.

7.04 Nouvelles affaires

- Mise à jour du projet de livre à l'occasion du 50^e anniversaire de la Faculté
Une réunion est prévue le 24 janvier avec les *Presses Baïko* pour finaliser leur proposition et obtenir une estimation. La décision finale devrait être prise par le comité du 50^e anniversaire dans les prochains jours.
- Mise à jour situation financière de la Faculté
Une bonne nouvelle pour la Faculté, le déficit prévu à l'automne sera moins élevé que les projections. Le budget 2017-2018 devra être finalisé pour le mois de mars 2017. À noter qu'il ne sera pas possible de présenter un budget sans déficit pour l'année 2017-2018.
- Résolution concernant l'appartenance du vice-doyen et secrétaire de Faculté à l'APUO
Compte-tenu des responsabilités qui incombent au vice-doyen et secrétaire de Faculté, et en accord avec la tradition :

Résolution I : Il est proposé que le vice-doyen et secrétaire de Faculté, André Samson, soit exclu de l'APUO.

Proposée par S. Chitpin
Appuyée par B. Graves

En faveur : 5
Contre : 0
Abstention : 0
Unanime

Résolution II : Il est proposé que le vice-doyen à la recherche, Stéphane Lévesque, réintègre l'APUO.

Proposée par S. Chitpin
Appuyée par B. Graves

En faveur : 5



Contre : 0
Abstention : 0
Unanime

- d) Cas de fraude scolaire au 1^{er} cycle – Rapport du comité d'enquête sur la fraude scolaire
Le vice-doyen et secrétaire de Faculté présente au comité exécutif le rapport du comité d'enquête relatif aux allégations de fraude scolaire portées contre une étudiante (2016-2017 – PED 01). Après avoir pris connaissance du rapport soumis par le comité d'enquête, le comité exécutif procède au vote de la résolution suivante :

Résolution : Le comité exécutif confirme les recommandations du comité d'enquête dans le cas de fraude scolaire 2016-2017 - PED 01, que la note E pour le cours PED3763 soit attribuée à l'étudiante.

Proposée par S. Chitpin
Appuyée par S. Lévesque

En faveur : 5
Contre : 0
Abstention : 0
Unanime

- e) Cas de fraude scolaire aux études supérieures
Le vice-doyen et secrétaire de Faculté présente au comité exécutif un cas de fraude scolaire aux études supérieures (2016-2017 – PED 01). Avec le démantèlement de la Faculté des études supérieures, la Faculté d'éducation assumera dorénavant la gestion des allégations de fraude scolaire aux études supérieures. Les procédures de gestion de ces allégations sont, à quelques exceptions près, les mêmes que pour le premier cycle.

Les documents relatifs à cette allégation seront téléchargés sur DocuShare pour permettre aux membres du comité exécutif d'en prendre connaissance. Une copie papier sera disponible au bureau de l'adjointe du vice-doyen et secrétaire de Faculté pour consultation.

7.05 Autres affaires

- Les contrats B (pour un montant total de 14 275,08 \$) pour les étudiants boursiers (hiver 2018) ont été complétés par la Faculté. Une note de service a été envoyée au corps professoral pour rappeler que la priorité doit être donnée aux étudiants boursiers lors de l'attribution de contrats (fonds internes).

Comité exécutif
23 janvier 2017

7^e réunion



uOttawa

Faculté d'éducation
Faculty of Education

9 h à 12 h
LMX 388

7.06 Prochaine réunion

Le 6 février 2017